



AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°66 - SEPTEMBRE 2019

ACTUALITÉS PAGE 2



Les tournées calamités se sont poursuivies tout l'été.

À NE PAS MANQUER PAGE 5



**Jeudi 26 septembre
à St-Genès-Champespe**

TRANSMISSION PAGE 6



**Transmettre son exploitation
et préparer sa retraite,
ça ne s'improvise pas !**

FORMATIONS PAGE 8



Suite aux élections Chambre, nous avons constitué un nouveau Comité de rédaction pour continuer de vous transmettre chaque mois ce journal d'information que vous êtes nombreux à lire.*

Nous l'avons néanmoins fait un peu évoluer, et nous profitons de cette période de rentrée pour lancer ce nouveau format.

Format revu en partie sur la forme pour optimiser sa lisibilité, mais aussi sur le fond avec de nouvelles rubriques que vous découvrirez au fil des numéros. Afin de cultiver une information de proximité, nous vous parlerons régulièrement des actualités de votre territoire et des actions construites près de chez vous. Nous vous ferons également des retours sur les rencontres des élus de la Chambre sur le terrain, au service des intérêts agricoles du département.

*Son titre «**AVANCE AVEC TA CHAMBRE**», illustre notre volonté de vous accompagner, agriculteurs, à chaque étape de votre parcours professionnel et porter une ambition collective. Il traduit également notre ambition de recréer du lien avec les acteurs du monde agricole et rural.*

La Chambre doit être au cœur des décisions qui concernent l'agriculture puydomoise.

Cette période de rentrée c'est aussi l'occasion de parler formations.

J'aime le rappeler très souvent : il est indispensable de continuer à se former quelque soit notre âge.

La Chambre d'agriculture propose un éventail de formations qui permettent d'acquérir et de consolider des connaissances, qui offrent la possibilité à tous d'être plus performants dans les systèmes de productions, de réduire les coûts, d'analyser les méthodes de travail, de s'adapter aux évolutions, de découvrir des pratiques innovantes... Bref de se perfectionner et d'apprendre ! La formation contribue, j'en suis certain, à accompagner le développement d'exploitations viables, vivables et transmissibles.

Pensez-y : une journée de formation n'est pas une journée de perdue, bien au contraire ! De plus, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt ainsi que d'une prise en charge financière en utilisant le Service de remplacement.

Consultez l'offre de formations 2019/2020 en page 8 de ce journal, ou en intégralité sur le site Internet de la Chambre d'agriculture.»

Baptiste ARNAUD

Vice-président de la
Chambre d'agriculture

*Comité de rédaction : Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN, Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN (service communication).

CALAMITÉS AGRICOLES

LES DEMANDES DE RECONNAISSANCE CALAMITÉS SONT EN COURS

Depuis le mois de juin, plusieurs tournées ont été organisées sur le département suite aux épisodes de gel, de grêle et de sécheresse.

Au total, 36 exploitations ont été visitées, représentant toutes les productions : bovins lait et viande, ovins, volailles, grandes cultures, PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales), viticulture, arboriculture, apiculture, pépinières, maraîchage et petits fruits...

Ces tournées sont la première étape pour enclencher l'ouverture des dossiers calamités agricoles. Elles ont permis d'appréhender les situations, d'avoir les premiers éléments sur les pertes de récolte et de fonds.



Sabine THOLONIAT, en visite aux vergers d'Ornon à Lezoux, le 21 août.

Lorsque les bilans seront établis en fin de campagne, les dossiers seront examinés par le Comité départemental d'Expertise qui statuera sur les taux de pertes.

Nous espérons ensuite la reconnaissance des différents dossiers.

Une reconnaissance en calamité rendra possible le dégrèvement de la TFNB (Taxe Foncière Non Bâti).



Pour connaître l'avancée des dossiers, contactez votre territoire : page 8

Des poissons aux abeilles, des raisins aux tomates, des ovins aux bovins, des blés aux betteraves... Aucune production n'a été épargnée par la catastrophique année 2019.

Gel, grêle, canicule... nous avons été sévèrement impactés.

Votre Chambre d'agriculture, en lien avec le syndicalisme majoritaire JA/FNSEA travaille pour faire reconnaître les différentes calamités auprès de l'État et de l'administration et pour trouver des solutions techniques et financières à court terme.

L'ensemble des acteurs du monde agricole, de l'amont et de l'aval, publics ou privés, ainsi que l'État doivent nous accompagner pour passer ce cap.

Le temps presse si nous voulons continuer d'exister demain !

Baptiste ARNAUD - Vice-président

POINTS D'EAU

LA DDT POURSUIT SES VISITES SUR LE TERRAIN POUR ÉTABLIR UNE CARTE DES COURS D'EAU.

Votre présence à ces rendez-vous est importante pour apporter vos connaissances.

- 17, 18 et 19 septembre à 9h
Mairie de CHAPDES-BEAUFORT pour les communes de Bromont Lamothe, Chapdes-Beaufort, La Goutelle et Montfermy.
- 24, 25, 26, 27 et 28 septembre à 9h
Mairie de GIAT pour les communes de Fernoël, Giat, Herment, Verneugheol et Voingt.
- 1^{er} et 02 octobre à 9h
Mairie d'ARLANC pour les communes d'Arlanc, Beurrières, Dore-l'Eglise et Medeyrolles.
- 03 et 04 octobre à 9h
Mairie de SAUVESSANGES pour les communes d'Eglisolles, La Chaulme, Saillant, Sauvevanges et Viverols.
- 08 et 09 octobre 2019 à 9h
Mairie de DORANGES pour les communes de Doranges, Mayre, Novacelles, St-Alyre d'Arlanc et St Sauveur la Sagne.
- 08, 09 et 10 octobre 2019 à 9h
Mairie de VITRAC pour les communes Des Ancizes Comps, Queuille, St Georges de Mons et Vitrac.



Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

EFFLUENTS

LE SBR, UN PROCÉDÉ VALIDÉ PAR L'INRA POUR TRAITER LES EAUX BLANCHES

Le SBR, c'est quoi ?

C'est un traitement discontinu par lit bactérien oxygéné. Le fonctionnement est similaire à une micro-station d'épuration. Les eaux de lavage sont dirigées dans une cuve où des bactéries consomment la matière organique en milieu oxygéné par séquence de brassage. Après plusieurs étapes physiques et chimiques, les eaux traitées sont acheminées dans un fossé d'infiltration enherbé pour finir leur épuration. Les boues décantées sont régulièrement pompées et dirigées vers une fosse à lisier ou directement épandues.

Associé à ce dispositif, le traitement des eaux usées domestiques (WC, douche et éviers) est même autorisé !

Des aides financières existent pour vous aider à mettre en place un dispositif type SBR.

Nous vous accompagnons pour effectuer le diagnostic technico-économique et le montage du dossier de demande d'aide ainsi qu'un suivi tout au long de votre projet.



Pour en savoir plus, contactez l'équipe modernisation au 04 73 44 45 95
modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr



Florent FAUGERAS est éleveur laitier en zone AOP St-Nectaire.

L'objectif du GAEC était de gérer par traitement les effluents de fromagerie et les eaux blanches du nouveau roto 20 places.

Le système de traitement par des bactéries d'une capacité de 85 m³ nous a permis de gagner de la capacité de stockage dans notre fosse à lisier, d'épandre un meilleur lisier, de réduire nos chantiers d'épandage en sécurisant nos épandages à la période de pousse de l'herbe et de plus gérer l'assainissement de nos habitations et de l'atelier de transformation».

Conseil : Suivre les travaux et automatiser la gestion des boues vers la fosse à lisier.

Astuce : «Nous avons installé l'armoire électrique dans notre bureau pour faciliter la surveillance de l'installation!»

CULTURES

DEVENEZ OBSERVATEUR
POUR LE BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL

Réalisé à partir d'observations terrain, le BSV permet de surveiller en temps réel l'évolution de la présence des maladies et ravageurs, d'alerter sur les risques phytosanitaires, de mieux cibler les traitements...

Pendant la période à risques pour les cultures, des observations sont réalisées chaque début de semaine par les Chambres d'agriculture, les Instituts Techniques, les CETA, les lycées agricoles, les coopératives, les négoce et les agriculteurs.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR L'INFO UTILE À LA
CONDUITE DE VOS CULTURES ?

Abonnez-vous à la newsletter de l'équipe agronomie et recevez tous les conseils de saison chaque semaine dans votre boîte mail.



Contactez l'équipe agronomie :

04 73 44 45 95 - agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr



À l'automne, c'est la reprise des BSV colza, blé, orge et triticales.

Vous souhaitez participer au réseau d'observateurs pour la prochaine campagne, en réalisant des observations sur une ou plusieurs de vos parcelles ?

Nous pouvons vous former à ces observations en vous accompagnant sur le terrain. Une indemnisation est prévue pour chaque observateur.

PRAIRIES

OPTEZ POUR LE SEMIS
SOUS COUVERT DE MÉTEIL
COMME PLAN B

Si vous n'avez pas pu implanter vos prairies fin août ou début septembre, il est encore possible d'envisager un semis sous couvert d'un méteil début octobre.

Cette solution, déjà testée sur le département fin 2018 est à réserver pour les zones de plaine ou côteaux jusqu'à 5-600 m.



Plus d'info auprès de l'équipe fourrages : 04 73 44 45 95

PLAQUETTES BOIS

PENSEZ-Y : LA
PLAQUETTE BOIS, UNE
BONNE ALTERNATIVE
À LA PAILLE POUR LA
LITIÈRE DES ANIMAUX.

La plaquette bois est un complément crédible à la paille pour une utilisation sur aire paillée, aire d'exercice, autour des râteliers...

La plaquette bois peut s'acheter, mais il est aussi possible de la produire à partir de la matière première présente sur l'exploitation : haie, alignement d'arbres, lisière de bois...

Il est encore temps de couper le bois bocager de votre exploitation pour économiser de la paille cet hiver et utiliser les plaquettes en litière à la rentrée des animaux.

Voici quelques conseils à appliquer
pour produire et utiliser la
plaquette de bois :

- La coupe des arbres doit se faire entre le 1^{er} août et le 31 mars.
- Le chantier doit être organisé : hauteur des tas de branches de 2 m maximum, perches entières alignées dans le même sens, largeur suffisante pour le passage du tracteur + broyeur et remorque...
- Les plaquettes doivent avoir une longueur de 2 à 5 cm maximum.
- **La durée de stockage de la plaquette est de 4 mois après le broyage.** Préférez le stockage à l'abri. L'objectif est d'obtenir 75 % de MS pour une bonne capacité d'absorption (300 à 350 l/m³).
- Utilisez les plaquettes bois en sous-couche à l'entrée des animaux : 6 à 8 cm sur aire paillée bovins, 2 à 3 cm en ovins. Ensuite «replaquettage » de 6 à 8 cm si disponibilité puis paillage plus léger que d'habitude (alternance plaquette/paille souhaitable).
- Stockez les effluents avant épandage (compostage conseillé si enfouissement des effluents).

Vous êtes intéressé par l'utilisation de la plaquette bois sur votre ferme ?



Contactez Thierry ROCHE
04 73 44 45 73

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA VALORISATION
DU BOIS BOCAGER :

- **Participez à l'atelier «Gestion et valorisation du bois au bord de cours d'eau»**

Vendredi 15 novembre au GAEC du Four d'Espinasse à Bagnols

- Echanges sur l'entretien des bords de cours d'eau et la valorisation du bois plaquette en litière ou chauffage.
- Démonstrations de broyage de plaquettes.
- Test sur génisses avec plaquettes de bois.

- **Inscrivez-vous à la formation «Je valorise le bois de mes haies en litières plaquettes et en bois énergie»**

28 janv., 04 fév. et 03 mars 2020 à Rochefort Montagne.



Inscription au 04 73 65 92 69
ou en ligne sur notre site.

ÉLEVAGE BOVINS

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA BVD

Un arrêté ministériel applicable depuis le 1^{er} août 2019 décrit la mise en place du programme de surveillance et de lutte contre la maladie des muqueuses (BVD).

Ce programme a pour but d'éradiquer cette maladie qui engendre des pertes importantes sur les élevages (pertes d'animaux, baisse de productivité, augmentation des pathologies, travail...). Suite à l'arrêté, tous les veaux naissants doivent être testés pour cette maladie, au bouclage, avec un prélèvement auriculaire (boucles, boutons). Pour tous résultats positifs un plan d'assainissement devra être mis en place sur l'exploitation.

Plus d'info auprès du GDS :
04 44 44 76 30 / www.gds.com

SESSION CHAMBRE DU 27 SEPTEMBRE

L'EAU, AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DE VOS ÉLUS.

Afin d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité du stockage de l'eau, la session du 27 septembre prochain sera consacrée à la gestion de l'eau.

VIE DE LA CHAMBRE

GAÏANE SEYCHAL REJOINT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.



Gaïane va exercer les missions de conseillère d'entreprises sur le Livradois-Forez et conseillère références ovines.

Elle remplace Mélanie BEAUMONT, désormais «Chargée de missions filière ovins viande» à la Chambre régionale d'agriculture.

Pour contacter Gaïane SEYCHAL :
07 88 86 96 69
g.seychal@puy-de-dome.chambagri.fr



TECH&BIO / 18 ET 19 SEPT.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ORGANISE UN DÉPLACEMENT EN BUS LE 19 SEPTEMBRE.

Le nombre de place est limité. Pour vous inscrire, contactez l'équipe bio de la Chambre d'agriculture.

Vous pouvez bénéficier d'une entrée gratuite pour le salon. Contactez-nous !

Équipe bio : 04 73 44 45 76
bio@puy-de-dome.chambagri.fr

www.tech-n-bio.com

CERTIPHYTO

ANTICIPEZ VOTRE RENOUVELLEMENT POUR NE PAS REPARTIR À ZÉRO !

La demande de renouvellement de votre agrément Certiphyto doit être réalisée entre 6 et 3 mois avant la date de fin de validité du certificat en cours. **Pour pouvoir faire cette demande de renouvellement, vous devez au préalable vous former.**

La Chambre d'agriculture vous propose de vous former et de faire la demande de renouvellement de votre certificat.

Le renouvellement de votre Certiphyto prolongera l'agrément pour 5 ans à compter de la date d'échéance du précédent certificat.

Vous avez 2 possibilités pour renouveler votre Certiphyto :

- 1- Soit la formation «Renouvellement Certiphyto» d'une journée.
- 2- Soit le cycle de formations labellisées Ecophyto par VIVEA.

Pour en savoir plus :
François FOURNIER : 04 73 44 45 96

PRIMO CERTIFICAT

La Chambre d'agriculture poursuit les formations pour les agriculteurs sans certificat. Ces formations se passent à Aubière au siège de la Chambre.

- 25 et 27 septembre 2019
- 04 et 05 février 2020

Inscription au 04 73 65 92 69
ou en ligne sur notre site.



COMMENT VÉRIFIER LA DATE DE FIN DE VALIDITÉ DE VOTRE CERTIFICAT ?

Vous avez obtenu votre Certiphyto il y a déjà quelques années ? Sa durée de validité est limitée à 10 ans pour un certificat obtenu avant le 30 septembre 2016, ou à 5 ans pour un certificat postérieur au 30 septembre 2016.

La date de fin de validité de votre certificat est inscrite sur l'un des documents suivants :



Du 18 sept. au 08 oct.

5 RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES CAMPAGNOLS TERRESTRES EN ARTENSE CÉZALLIER SANCY ET DÔMES HAUTES COMBRAILLES

En partenariat avec la FDGEDON, VETAGRO-SUP, le SIDAM et la DRAAF/SRAL.

- **Mercredi 18 septembre à Gelles** - Salle de la mairie
- **Judi 19 septembre à Saulzet-le-Froid** - Salle des fêtes
- **Vendredi 20 septembre à St-Sauves d'Auv.** - Salle des fêtes
- **Mardi 24 septembre à Bourg-Lastic** - Salle de la mairie
- **Mardi 08 octobre à St-Alyre-es-Montagne** - Salle des fêtes de Boutaresse.

AU PROGRAMME :

- Les dispositifs d'aides
- L'impact économique du campagnol terrestre sur une exploitation,
- Préservation de la ressource fourragère contre le campagnol terrestre.



Les rats et les taupes sont de plus en plus nombreux et envahissent un territoire de plus en plus large.

Ce fléau est en capacité de ruiner nos exploitations, d'appauvrir nos territoires ruraux et de provoquer des maladies tant sur les animaux que les personnes.

La profession, a obtenu dès 2015 des pouvoirs publics un financement pour la recherche d'outils de lutte efficaces et modernes, ayant peu d'impact sur l'environnement. La Chambre d'agriculture a pour objectif de concilier les différents acteurs du territoire en responsabilité sur ce thème afin d'engager un plan d'action de lutte collectif efficient ! Avec ses partenaires, (FDGEDON, SRAL, Vetagro sup, EDE, GDS...), elle souhaite aussi amener l'exploitant vers une

réflexion globale d'autonomie alimentaire quantitative et qualitative et proposera donc des itinéraires techniques tant au niveau collectif qu'individuel, espérant répondre aux besoins de chacun pour contenir le nuisible et améliorer la ressource végétale. Les choix stratégiques devront apporter de la résilience à nos exploitations soumises in situ au fléau des nuisibles et du changement climatique.

Nous, agriculteurs, à la fois victimes et acteurs, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour relever ces défis. Dès l'automne nous organisons des réunions pour présenter le dispositif. La présence du plus grand nombre est indispensable, la réussite du projet en dépend. Sans le dynamisme de nos agriculteurs, le combat est vain !

Richard RANDANNE - Responsable Dômes Hautes Combrailles

☎ Pour en savoir plus : Dômes Hautes Combrailles : 04 73 65 92 69
Artense Cézallier Sancy : 04 73 79 58 72



Éleveurs : comment valoriser la ressource en eau sur vos fermes ? Jeudi 26 septembre à St-Genès-Champespe à 13h30

**26
sept.**

VENEZ ÉCHANGER SUR LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS QUI FONCTIONNENT POUR OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU SUR VOS EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE.

RENDEZ-VOUS À 13H30

- Accueil
- Présentation du GAEC Marc et Michele
- Références techniques et mise en situation sur l'exploitation : quels besoins en eau ? Quelles ressources sur l'exploitation ?

14H30 ATELIERS DE 30 MIN Témoignage d'agriculteur/atelier

- **Systèmes d'abreuvement**
- **Prairies humides** : potentiel et fonctionnement de ces milieux
- **Captage de sources**
- **Eaux pluviales** : récupération et utilisation

INFOS PRATIQUES

RDV au GAEC Marc et Michele
Lieu-dit La Bourboulairie à St-Genès-Champespe.
Flêchage sur place
Rendez-vous ouvert à tous.

Avec la participation du CEN AUVERGNE, de la Communauté de communes Dôme Sancy Artense, de la DDT et de l'EDE du Puy-de-Dôme.

Action réalisée dans le cadre du contrat territorial Sources Dordogne Sancy Artense.

☎ **Renseignements**
ROMAIN GUILLORET : 06 42 41 38 39

06, 08 et 15 nov.

PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS EN ARTENSE CÉZALLIER SANCY

AU PROGRAMME :

10 exploitations à visiter de 11h à 16h : aires paillées, caillebotis, transformation d'une ancienne étable, séchage en grange, investissements raisonnés, nurserie, fromagerie, bâtiment économe, SBR...

Le mercredi 06 novembre

- GAEC de Surain - Chambon/Lac
- GAEC de la Ligulaire - Saulzet-le-Froid

Le vendredi 08 novembre

- Emmanuel Maillet - Besse
- GAEC des Aubépines - Rentières
- Cédric ROUX - Rentières
- GAEC de Fontenille - Creste

Le vendredi 15 novembre

- GAEC du Four d'Espinasse - Bagnols
- En + : atelier sur la valorisation du bois de bords de cours d'eau - Cf. page 3
- Sébastien Gatignol - Bagnols
- GAEC des Limbrats - Picherande

☎ Artense Cézallier Sancy : 04 73 79 58 72

Transmettre son exploitation et préparer sa retraite, ça ne s'improvise pas !



Pour que les agriculteurs soient nombreux et que nos territoires restent vivants, le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu primordial pour demain.

C'est pourquoi la Chambre d'agriculture accompagne chaque porteur de projet afin de faciliter au maximum son entrée dans le métier grâce à des études économiques, des conseils d'entreprise et des formations. Le RDI permet également de mettre en contact des personnes souhaitant s'installer avec des femmes et des hommes qui quittent leur exploitation.

Pour les cédants, il est important d'anticiper la transmission et de mûrir son projet mais aussi de conserver un outil de production moderne afin de faciliter l'accès à un nouvel exploitant.

Marine VAN SIMMERTIER, élue responsable Artense Cézallier Sancy

ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) DANS SA TRANSMISSION

Aspects juridiques, économiques, humains, financiers, fonciers, fiscaux, techniques... la transmission comporte de multiples facettes qui demandent préparation et attention afin de faire les bons choix.

Nos conseillers cession/transmission vous accompagnent, étape par étape, dans la réflexion et la construction votre projet, pour sur l'arrêt de votre activité agricole et la transmission de votre exploitation.

Contactez-les : 04 73 44 45 98 - transmission@puy-de-dome.chambagri.fr

FORMEZ-VOUS POUR BIEN VIVRE CETTE PÉRIODE DE CHANGEMENT

Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite 3 jours pour appréhender les étapes et construire sereinement votre projet.

Quelle valeur pour ma ferme ? Comment je sécurise la mise à disposition du foncier, des bâtiments ? L'aspect humain est également au programme pour aider les futurs cédants à clarifier leurs choix de transmission, mais aussi réfléchir à leur nouvelle vie d'anciens exploitants.

Les prochaines sessions :

À Ennezat, les 17 déc., 07 et 14 janvier 2020

En Dore Livradois-Forez (lieu à définir) : les 04, 11 et 18 février 2020

En Dômes Hautes Combrailles (lieu à définir) : les 05, 12 et 26 mars 2020

Pour vous inscrire, contactez votre territoire (coordonnées p.8)

Bernadette GAUTHIER a réalisé la formation à Sauxillanges en décembre 2018.

La transmission est souvent réfléchié uniquement sur les aspects comptables et fiscaux, c'est intéressant de se poser aussi les questions sur le plan humain pour bien se préparer à tourner la page d'une vie professionnelle. Je reviens de ce stage avec de nombreux conseils pour avancer dans mon projet de cessation.»



L'anticipation est l'une des clés de réussite d'un projet de cessation/transmission.

Commencez la réflexion au moins 5 ans avant l'arrêt.



EN NOVEMBRE, PROFITEZ DES JOURNÉES D'INFORMATION POUR COMMENCER À PRÉPARER VOTRE RETRAITE.

C'est l'opportunité de poser des questions, d'échanger avec des cédants et des repreneurs, et de bénéficier des conseils avisés de conseillers spécialisés (Chambre, MSA...).

MARSAC-EN-LIVRADOIS : mercredi 20 novembre à 9h30, salle «bâtiment le 7»,

LEZOUX : jeudi 21 novembre à 9h à la salle verte de la Maison du Peuple.

BROMONT-LAMOTHE : mardi 26 novembre à 13h30, salle du conseil à la mairie.

AUGEROLLES : mercredi 27 novembre à 9h30, salle «multi-activités».

LAQUEUILLE : jeudi 28 novembre à 13h30 à la salle des fêtes.

VOUS N'AVEZ PAS DE REPRENEUR ? INSCRIVEZ-VOUS AU RDI !



www.repertoireinstallation.com

Chantal & Christian JAY, éleveurs bovins lait à Ayat-sur- Sioule viennent de s'inscrire au RDI pour officialiser leur recherche de repreneur.

Christian : Cela fait déjà quelques années qu'on pense à notre futur arrêt d'activité. Nous avons assisté à plusieurs réunions comme la semaine de la transmission, nous avons demandé conseil à nos différents interlocuteurs.

Chantal : l'inscription au RDI c'est l'étape qu'il nous manquait pour assurer notre engagement.

Que vous apporte ce service ?

Chantal : Outre le fait que notre exploitation soit en annonce sur le site, nous avons opté pour la réalisation

du diagnostic de notre exploitation par le conseiller Chambre.

Christian : en plus d'un regard extérieur, notre conseiller nous apporte des informations et son expertise en matière de transmission de notre structure. Il fait aussi l'interface entre les candidats potentiels et nous-mêmes.

Cela fait quelques semaines que vous êtes inscrits, où en êtes-vous ?

Chantal : un couple est venu visiter. Nous avons posé les bases de discussion d'un prix de départ. Maintenant il ne faut pas être pressé, notre exploitation a une certaine valeur économique à laquelle des acheteurs potentiels peuvent être intéressés.»



Le RDI est un outil qui vise à favoriser la transmission des exploitations en mettant en relation cédants et candidats.

Les conseillers cessation/transmission de la Chambre d'agriculture enregistrent les demandes de candidats en recherche d'exploitation et diffusent les offres d'exploitations à reprendre ou en recherche d'associés. Ils assurent ensuite la mise en relation entre candidats et cédants.

Annie TARDIF, retraitée, a transmis sa ferme à St- Julien-Puy-Lavèze.

Nous nous sommes inscrits au RDI un an avant mon départ pour préparer ma cession d'activité, nous avons fait le diagnostic d'exploitation avec le conseiller transmission de la Chambre. Il nous a accompagné dans nos démarches. En parallèle sa collègue conseillère d'entreprise a aidé dans ses projets la candidate à la reprise de notre exploitation.

Que vous apporte le service du RDI ?

Il permet d'avoir quelqu'un sur qui compter lorsqu'on a besoin de renseignements ou de se faire réexpliquer certaines choses que l'on n'a pas comprises. La personne est disponible et essaie de se mettre à notre niveau.»

LE RDI, C'EST AUSSI UN OUTIL POUR LES CANDIDATS !

Dorian ALIX s'est inscrit au RDI pour trouver une exploitation à reprendre. Il a été accompagné par Philippe, conseiller transmission à la Chambre.

Mes parents arrivant en retraite, je pensais reprendre leur exploitation laitière en Indre-et-Loire, en grande partie en fermage. Ne pouvant avoir d'engagement de la part du propriétaire quasi unique de la ferme

(foncier et bâtiments) je suis venu en Auvergne tenter ma chance. Je me suis inscrit au RDI. Je cherchais une exploitation individuelle en secteur fromager St-Nectaire.

En attendant, avec Mathilde, mon amie nous avons trouvé un emploi dans 2 fermes fromagères du Sancy.

Vous avez trouvé une ferme ?

Après avoir rencontré le conseiller Transmission et discuté de nos objectifs de vie, il nous a fait douter sur notre choix unique d'installation en exploitation individuelle. Il a appelé devant nous un associé de GAEC recherchant un candidat.

Quelle a été votre décision ?

Nous avons reconsidéré notre recherche et avons décidé de rencontrer les associés du GAEC.

L'offre était conforme à la description faite au bureau de la Chambre. Je suis revenu des weekends pour mieux me rendre compte et discuter avec les 2 associés sur leur projet et le mien.

Et maintenant ... ?

Je suis en stage test sur l'exploitation pour une durée de 12 mois et j'envisage mon installation pour faire vivre et partager avec mes futurs associés les projets qui trottent dans ma tête.»



**CONSULTEZ LES OFFRES DE
REPRISE ET D'ASSOCIATION SUR :
www.repertoireinstallation.com**

DÉCOUVREZ L'OFFRE DE FORMATIONS 2019/2020

Dans un contexte économique en perpétuelle mutation, la formation est un levier pour acquérir de nouvelles compétences, découvrir des techniques innovantes, échanger en groupes... pour rester compétitif.

La Chambre d'agriculture propose une offre diversifiée pour vous accompagner dans vos projets au quotidien.

Retrouvez l'offre de formations 2019/2020 :

- Mois par mois dans ce journal
- Dans notre catalogue papier, disponible sur demande auprès de l'équipe formations.
- Sur notre site web : puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former >>> Gagnez du temps et pré-inscrivez-vous en ligne.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Je m'affranchis des traitements anti-parasitaires conventionnels en bovins **24 septembre et 29 octobre à Aubière**
 - Je développe l'immunité de mon troupeau ovin et caprin. Focus sur la gestion du parasitisme - **27 septembre et 04 novembre à Aubière**
 - J'aménage le parcours de mes volailles **30 septembre à Aubière**
- ☎ [Équipe BIO : 04 73 44 45 52](tel:0473444552)

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTOUTOURISME

- Je réactualise mes connaissances du guide des bonnes pratiques d'hygiène européen **09 et 22 octobre à Aubière**
- ☎ [Dômes Hautes Combrailles](tel:0473444552)

CULTURE-AGRONOMIE

- J'obtiens l'agrément Certiphyto décideur opérateur - **2 sessions** **25 et 27 septembre 2019 à Aubière** **04 et 05 octobre 2019 à Aubière**
- ☎ [Combrailles](tel:0473444552)
- Je comprends mes analyses de sol pour adapter ma fertilisation - **2 sessions** **26 septembre à Randan** **27 septembre à Randan**
 - J'ai les clés pour réussir mes couverts végétaux - **10 octobre à Aubière**
- ☎ [Limagnes](tel:0473444552)

GESTION de l'EXPLOITATION

- J'apprends à bien fonctionner en équipe dans une association - **15 oct. et 10 déc. à Besse**
- ☎ [Équipe Formation : 04 73 44 45 49](tel:0473444552)

ÉLEVAGE

- Je dresse mon chien de troupeau **24 sept. et 1^{er} octobre en Dore Livradois-Forez (lieu à définir)**
- ☎ [Dore Livradois-Forez](tel:0473444552) **26 sept. et 03 octobre à St Gervais**
- ☎ [Combrailles](tel:0473444552)
- Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques

27 sept. et 25 oct. à Rochefort-Magne

☎ [Dômes Hautes Combrailles](tel:0473444552)

- J'ajuste mes achats d'engrais et d'amendements alternatifs pour mes bovins lait **11 octobre (lieu à définir)**
- Je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait **15 oct. et 19 nov. (lieu à définir)**

- Je m'initie aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait **16 octobre (lieu à définir)**

☎ [Dore Livradois-Forez](tel:0473444552)

17 octobre et 21 novembre à Besse

☎ [Artense Cézallier Sancy](tel:0473444552)

- J'ajuste mes achats d'engrais et d'amendements - **1^{er} octobre (lieu à définir)**

☎ [Dômes Hautes Combrailles](tel:0473444552)

INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je signe, je m'engage - **30 sept. à Aubière**
- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire **08 octobre à Aubière**

☎ [Équipe Formation - 04 73 44 45 49](tel:0473444552)

- Je m'installe en circuits courts **1er, 14 et 22 octobre à Aubière**
- ☎ [Équipe diversification : 04 73 44 45 49](tel:0473444552)

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Août 2019
© Photos : CA63 - Flaticon - Eve Hilaire / Studio des 2 Prairies

Impression
Imprimerie Porcu - Courmon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISNN : 2270-6321

